



Syndicat National des Médecins Réanimateurs des Hôpitaux Publics

(Membre de la CMH)

Président :

Dr F. FRAISSE

Service de Réanimation Médico-chirurgicale

CH SAINT-DENIS

2 rue du Dr Delafontaine

93205 SAINT-DENIS Cedex

☎ : 01 42 35 61 07

✉ : 01 42 35 62 33

E. Mail : francois.fraisse@ch-stdenis.fr

Secrétaire Général :

Dr B. MISSET

Service de Réanimation

Groupe Hospitalier Paris SAINT-JOSEPH

185 rue R. Losserand

75014 PARIS

☎ : 01 44 12 34 12

✉ : 01 44 12 32 80

E. Mail : bmisset@hpsj.fr

FF/MM/2007/099

Entretien avec Madame Roselyne BACHELOT (11/07/2007)

Ministre de la Santé, de la jeunesse et des sports :

Trois thèmes essentiels pour la réanimation médicale

1/ Respect du Décret sur la Réanimation du 05 avril 2002

Les normes en personnel para-médical pour les services de Réanimation, opposables depuis avril 2007 ne sont, le souvent, pas atteintes. Le respect de cette obligation réglementaire est encore plus impérative du fait de l'alourdissement de la charge moyenne en soins des malades des unités de réanimation. En effet, les malades les moins graves sont maintenant hospitalisés en unité de surveillance continue.

2/ Les Unités de surveillance continue

La notion de surveillance continue a évolué d'un concept de post-réanimation vers une unité où sont regroupés les patients de gravité intermédiaire.

Le nombre de lits de surveillance continues justifiés n'est à ce jour pas déterminé mais en tout état de cause probablement égal voire supérieur à celui des lits de réanimation défini par les SROSS III publié en 2007.

Le fait de regrouper ces patients s'inscrit bien dans une perspective trans-disciplinaire.

Ces problèmes ont été évoqués à 3 reprises avec la DHOS et un groupe de travail est envisagé.

3/ La part complémentaire variable

La réanimation médicale, activité à forte pénibilité, demande à être inscrite dans la liste des spécialités susceptibles de bénéficier de la part complémentaire variable en 2007.

Les critères d'accréditation des équipes sont en cours de validation par la Société de Réanimation de la Langue Française (SRLF). Ils seront fondés sur des marqueurs qualité et tout particulièrement la prévention des événements porteurs de risques.